



# ***Bulletin d'informations*** **2024**



## EDITO

Chères Cugnoises,

Chers Cugnois,

A l'approche de ces fêtes de fin d'année, c'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous dans ce nouveau bulletin municipal dans lequel vous retrouverez l'ensemble des projets réalisés en 2024 tant sur le point associatif qu'économique. Tous ces projets réalisés (et à venir) témoignent du dynamisme de notre commune, alors, ensemble continuons à construire un avenir harmonieux pour notre village.

Cordialement

Le Maire  
David DUPUY





# TRAVAUX REALISES

## Voirie

Des chemins communaux ont été rénovés ou aménagés pour un montant total de 47 329 €.

- Route des Pyrénées : création de 4 zones de croisement
- Place Louis Claverie
- VC Côte de la Molle : nettoyage des fossés & création d'un ratier béton
- VC de la Louge : remise en état suite aux intempéries (une subvention du Conseil Départemental de 6 877€ a été accordée).

## Aire de Jeux

L'aire de jeux a été agrandie pour accueillir le City Park qui est opérationnel depuis le 17 avril 2024.



Les futurs aménagements de cette aire de jeux sont l'implantation de 2 balançoires et d'un barbecue.

## **ETAT CIVIL 2023 / 2024** (du 01/11/2023 au 31/10/2024)

### **Bienvenue à**

ALBAREIL Maiwenn née le 18/08/2024

CASCALES Anna née le 28/08/2024

### **Félicitations à**

CONQUES Charlène et CASTEX Laurent mariés le 25/05/2024

PINÇON Noémie et PEREIRA Daniel mariés le 13/07/2024

SZCZEKATEK Leslie et DEDIEU Benjamin mariés le 17/08/2024

ALBALADEJO Pauline et DESCARPENTRIES Maxime mariés le 24/08/2024

TUFFIER Angélique et LAFONTAINE Arnaud pacsés le 26/01/2024

### **Condoléances pour**

FIGUETTE Roseline décédée le 26/11/2023

DOUMENG André décédé le 02/12/2023

TORRES Josette décédée le 28/01/2024

FERRAND Antoine décédé le 31/01/2024

CHABOUB Eric décédé le 02/02/2024

ALEPEE Brigitte décédée le 14/02/2024

LEON André décédé le 31/03/2024

BODÉRO Félix décédé le 09/04/2024

MALARD Alain décédé le 08/05/2024

CAPEZ Rene décédé le 27/05/2024

MESSAAD-KOCHICHE Mammar décédé le 12/07/2024

FAETMI Gérard décédé le 15/09/2024

MAURY André décédé le 27/09/2024

HUMIERE Éline décédée le 02/10/2024

BONNETON Denis décédé le 05/10/2024



## **ETAT CIVIL 2023 / 2024** (du 01/11/2023 au 31/10/2024)

### **Bienvenue à**

ALBAREIL Maïwenn née le 18/08/2024

CASCALES Anna née le 28/08/2024

### **Félicitations à**

CONQUES Charlène et CASTEX Laurent mariés le 25/05/2024

PINÇON Noémie et PEREIRA Daniel mariés le 13/07/2024

SZCZEKATEK Leslie et DEDIEU Benjamin mariés le 17/08/2024

ALBALADEJO Pauline et DESCARPENTRIES Maxime mariés le 24/08/2024

TUFFIER Angélique et LAFONTAINE Arnaud pacsés le 26/01/2024

### **Condoléances pour**

FIGUETTE Roseline décédée le 26/11/2023

DOUMENG André décédé le 02/12/2023

TORRES Josette décédée le 28/01/2024

FERRAND Antoine décédé le 31/01/2024

CHABOUB Eric décédé le 02/02/2024

ALEPEE Brigitte décédée le 14/02/2024

LEON André décédé le 31/03/2024

BODÉRO Félix décédé le 09/04/2024

MALARD Alain décédé le 08/05/2024

CAPEZ Rene décédé le 27/05/2024

MESSAAD-KOCHICHE Mammam décédé le 12/07/2024

FAETMI Gérard décédé le 15/09/2024

MAURY André décédé le 27/09/2024

HUMIERE Éline décédée le 02/10/2024

BONNETON Denis décédé le 05/10/2024

## LIEN SOCIAL

### Vœux

Comme chaque année, les aînés de notre village ont reçu le traditionnel panier gourmand.

Ce panier était composé de produits fabriqués au Cuing :

- le miel du « **Coin des Abeilles** » au quartier le Blasious
- la gelée de pommes du « **Moulin de la Renardière** » au quartier Cauhapé
- les pâtisseries de « **Passions et Papilles** » au quartier la Lande.

Il était complété par des produits de partenaires locaux :

- les chocolats de la confiserie « **Opraline** » à Saint Gaudens
- le pâté de canard de « **Chez Daniel** » à Saint Gaudens
- le vin du caviste « **La Grappe** » à Saint Gaudens





## Manifestations

**Le Comité des fêtes** a organisé de nombreuses manifestations fin 2023 et en 2024.

Soirée Halloween le 31/10/2023 & 31/10/2024

Soirée Beaujolais & Bandas le 18/11/2023

Soirée Western le 20/04/2024

Fête locale le 06/07/2024

Concours de pétanque  
Repas avec Bandas  
Bal



L'Association "Les Loustics" a organisé une collecte de bonbons pour Halloween.



## Course de vélos

La **Boucle des Coteaux du Comminges** a de nouveau traversé notre commune le samedi 4 mai.

La caravane est passée vers 15h15 et les coureurs à partir de 15h30.

A promotional poster for the "Boucle des Coteaux du Comminges 2024" cycling race. The poster features a blue and orange color scheme. At the top left, the text "BOUCLE DES COTEAUX DU COMMINGES" is written in large, bold, white letters on a blue background, with "SAMAN" below it. To the right, the year "2024" is written in large, bold, orange letters. Below the title, it says "Samedi 04 Mai". In the center, there are three hexagonal images: the top one shows a group of cyclists riding on a road, the middle one shows a cyclist riding on a road, and the bottom one shows a group of cyclists riding on a road. To the left of the middle hexagon, the text "Retransmission en direct!" is written in a white, cursive font. At the bottom left, it says "5° EDITION" and "COURSES EN LIGNE CATÉGORIES 1, 2 ET 3". At the bottom right, there is a logo for "Roue Libre Saman" featuring a stylized bicycle wheel and the text "Roue Libre Saman".



## Associations de la Commune

**ACCA** : Association Communale de Chasse Agréée

**Président** : Éric LAURENT

Contact : 06 82 35 60 19

### **Association de Gymnastique Volontaire du Cuing**

**Présidente** : Sabine BOUDRIÈRES

Contact : 06 87 24 87 32

Tous les lundis de 19h15 à 20h15 à la Salle des Fêtes, cours de gym assuré par la coach Jolita.

### **Au bon Cuing**

Association pour échanger des livres et magazines, consulter les journaux, jouer à des jeux de société, partager des moments de convivialité, initier à l'informatique.

**Présidente** : Solange DA COSTA

Contact : 05 61 95 10 67

Ouverture de la bibliothèque : tous les vendredis après-midi.

### **Les Blés d'Or**

**Président** : M. BIOULEZ

### **Comité des fêtes**

**Présidente** : Julie CAMBRA

Contact : 06 74 92 92 50

Mail : [comitelecuing@gmail.com](mailto:comitelecuing@gmail.com)

### **Les Loustics**

Association des parents d'élèves

**Présidente** : SANTI Pauline

Contact : 06 84 76 54 17

## NOUVEAU SERVICE

Entreprise d'entretien parcs et jardins, élagage : **Arbres Roy** au 22 rue Principale,  
Tel : 06 35 49 35 88

## COMMERCES, SERVICES de PROXIMITE & PRODUITS LOCAUX

\* **Vente de fruits & légumes** : François vous accueille le samedi matin devant la salle des fêtes, Tel : 06 61 42 27 33

\* Ventes directes producteurs :

- **Le Moulin de la Renardière** : Vente de gelée de pommes, plants ;  
au 11 route de Cauhapé ; Tel : 06 33 71 98 07
- **La Bébé Ferme** : Ferme maraîchère : Vente de légumes et fruitiers ;  
au 5 rue Principale ; Tel : 06 99 95 94 06
- **Le Coin des Abeilles** : vente de miel ;  
au 50 quartier des Blasious ; Tel : 06 66 07 42 93

\* Service traiteur :

- **Les Petites pâtisseries de Virginie** : pâtisseries et plaques de pizzas sur commande ; 5 quartier le Bédiaou ; Tel : 06 33 71 98 07
- **Passion Papilles** : Travail du poisson et pâtisseries ;  
au 12 chemin du Tou, Tel : 06 08 52 98 61
- **Pepit Oo Fideua – Thierry Benito** : 13 chemin de la Plagne ; Tel : 06 10 81 66 69
- **Fromager Luc Berland**, au quartier la Lande, présent sur les marchés du Comminges et des environs.

\* **Salon de coiffure** itinérant "L'atelier de Morgane" : sur le parking de la mairie tous les lundis après-midi. Pour les RdV, contactez Morgane Peres au 07 88 59 44 97.

\* **Les soins** : Cabinet d'infirmières de Cassandre Audouin (07 78 80 18 31) et Marion Sost Gojard (07 82 71 07 60) situé au 42 rue Principale.

Vous pouvez retrouver toutes les entreprises et les services à la population présents sur la commune : entreprises du bâtiment, assistantes maternelles, infirmières libérales, entretien espaces verts, traiteur, miel, pâtisserie, taxi, travaux à domicile, ... sur le site Internet à la rubrique Vie économique : [www.lecuing.fr](http://www.lecuing.fr).



## ECOLE

Durant l'année scolaire 2023/2024, les élèves du Cuing ont participé à 3 sorties  
Escalade : 2 en salle, une en extérieur.

Les élèves ont également participé au **festival des Écoles qui chantent**, en 2023 avec l'école de Pointis de Rivière sur le thème du conte musical "le voyage de Nyamba" et en 2024 avec les écoles de Mane et de Salies du Salat sur le répertoire "des rêves plein la Terre".

Les 3 écoles du RPI (Larroque, Lodes, Le Cuing) se sont regroupées :

- pour fêter Noël en 2023 à Lodes et fêteront celui de 2024 au Cuing
- pour fêter Carnaval en 2023 sur le thème du cirque et en 2024 pour un défilé dans les rues du village
- pour aller au cinéma de Saint Gaudens

Des sorties piscine sont organisées chaque année de mi-octobre à décembre pour les élèves de Larroque et le Cuing.

Vous avez pu admirer sur les grilles de l'école l'hommage des élèves de l'ALAE aux Jeux Olympiques 2024.



## SALLES DES FETES

Les 2 salles des fêtes peuvent être louées par les habitants du village et les personnes extérieures au village.

Le formulaire de réservation peut être téléchargé sur le site Internet de la commune ou retiré en mairie.

Il doit être déposé en mairie pendant les heures d'ouverture.

Lors de l'état des lieux avant la location et la remise des clés, il sera demandé un chèque de caution et une attestation d'assurance multirisques / habitation.

Tarifs	Résidents de la commune	Personnes extérieures	Associations du village	Associations extérieures	Caution
Location petite salle	35 €	80 €	0 €	35 €	300 €
Location grande salle	100 €	350 €	0 €	50 €	500 €

## VOLET FINANCIER

### Compte Administratif 2023

	Dépenses	Recettes	Résultats
Exploitation	-173 968,18 €	765 801,49 €	591 833,31 €
Investissement	-40 167,65 €	40 741,80 €	574,15 €
<b>Total</b>	<b>-214 135,83 €</b>	<b>806 543,29 €</b>	<b>592 407,46 €</b>

### Budget Principal 2024

Budget Communal	
Fonctionnement	<b>827 283,31 €</b>
Investissement	<b>166 500 €</b>



## Impôts fonciers

Le montant de votre impôt foncier est calculé en multipliant la base imposable du bien (valeur locative cadastrale) par les taux d'imposition applicables.

La valeur locative cadastrale représente le niveau de loyer théorique annuel que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée dans des conditions normales.

Les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédent la taxation. En 2024, compte tenu de la valeur de l'IPCH constatée en novembre 2023, le **coefficient de revalorisation** est fixé à 1,039 soit une augmentation forfaitaire de 3,9 % de la base de calcul des propriétés bâties et non bâties. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères est impactée de la même façon.

Les **taux applicables** sont votés chaque année par les collectivités dont vous dépendez (Commune, Communauté des Communes, Chambre d'agriculture, GEMAPI,...).

Cette année encore, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux applicables.

	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière des propriétés bâties	33,01%	33,01%	33,01%
Taxe foncière des propriétés non bâties	70,81%	70,81%	70,81%

## Subventions aux associations

Association de gymnastique volontaire	300 €
Les Loustics	500 €
ACCA	600 €
Au bon Cuing	300 €
Sté Etude et Recherche du Nébouzan	100 €
Comité des fêtes	1 500 €

## Appartements communaux

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les loyers communaux à compter du 01/02/2024 sur la base de variation de l'indice de référence des loyers (IRL) publié par l'INSEE.

Les charges et les loyers des garages ont été augmentés de 3,5%.

Logement	Tarif 2023	Tarif 2024	Charges	Garage
1 chemin de la Cabanère	376,78 €	389,96 €		
3 chemin de la Cabanère	398,31 €	412,25 €		
Apt 1 Presbytère	290,53 €	300,70 €	23,76 €	47,64 €
Apt 2 Presbytère	302,52 €	313,11 €	23,76 €	47,64 €
Apt 3 Presbytère	321,95 €	333,22 €	23,76 €	47,64 €
Apt 4 Presbytère	305,53 €	316,22 €	23,76 €	47,64 €

## Le « VIVRE ENSEMBLE »

### Propreté dans notre village



Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation.





Merci de ne pas déposer vos déchets non recyclables, non biodégradables aux abords de l'espace de tri collectif

Aidez nous à garder notre village propre.

**Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.**

### Divagation des chiens dans le village

Nous constatons toujours que des chiens divaguent dans les rues et les routes du village. Pour la sécurité et le confort de tous, nous vous demandons de

**GARDER VOS CHIENS CHEZ VOUS.**



Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite à toute époque de l'année et qu'un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

Tout chien divaguant peut être mené à la fourrière. Après un délai de garde de 8 jours, et si l'animal n'a pas été identifié, il devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

## Bruits du voisinage

La réglementation est fixée par un arrêté préfectoral en date du 23 juillet 1996.

Cet arrêté concerne les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils dont l'intensité sonore est susceptible de causer une gêne (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuses, scies...).

Ces travaux peuvent être réalisés :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

**Merci à tous !!**

## **DIVERS**

### Lotissement de La Lande



**1 parcelle est toujours disponible**

**Prix du terrain:**

**35 000 €TTC**

**Superficie de la parcelle :**

**2000 m<sup>2</sup>**



## La Sein Go Rose 2024

Notre village représenté sur le podium du Trail Urbain 10 km !

**Vincent ALBALADEJO** arrivé 2<sup>ème</sup>

**Manon AGUEROS** arrivée 26<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> féminine

**Jeanne ALBALADEJO** arrivée 28<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> féminine

**Félicitations à tous les 3.**



Si vous aussi, vous avez gagné des compétitions, des titres, **n'hésitez pas à donner ces informations à la mairie.**

## Information sur les numéros d'urgence

### **Information communiquée par le Commandement de Gendarmerie :**

En cas d'urgence, si vous avez besoin de contacter la gendarmerie ou la police, composez le 17, le 18 pour les pompiers et le 15 pour le SAMU.

Depuis le 1er octobre 2024, les appels émis par les centres d'opérations de la gendarmerie, de la police, des pompiers et du SAMU, s'identifieront sur votre téléphone par le **0800 112 112**.

Il ne s'agit pas d'un appel malveillant ou commercial mais celui d'un service d'urgence. Vous pourrez y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous.

Attention : Vous ne devez pas utiliser le numéro 0800 112 112 pour appeler les secours mais les numéros habituels (15, 17 et 18).

## Travaux d'élagage

Du 2 décembre 2024 au 31 janvier 2025, ENEDIS vous informe que des travaux nécessaires à l'entretien des lignes électriques seront menés sur la commune.

## Carte d'électeur

Sauf quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède l'élection. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Par exemple, pour pouvoir voter en 2025, il faut avoir fait la démarche **avant le 31 décembre 2024**.

Inscription à la mairie aux heures d'ouverture.

## **MAIRIE : Contacts et démarches**

Tél. : 05 61 89 54 36

Mail : [lecuing@orange.fr](mailto:lecuing@orange.fr)

Site Internet : [www.lecuing.fr](http://www.lecuing.fr)

Ouvertures :

- Secrétariat ouvert les **Mardi** et **Vendredi** de **9h00 à 12h30**
- Permanence du Maire le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 11h à 12h.

L'ensemble des informations communales sont relayées sur le site internet de la commune, de manière hebdomadaire.

N'hésitez pas à échanger, interpeller la mairie par le formulaire de contact proposé sur le site internet ou contacter directement la mairie aux heures d'ouverture.





**Le** *Mairie*  
**CUING**

